



Bayonne, le 13 mai 2019

## Séjour Mer à Capbreton pour les 6<sup>e</sup>

Madame, Monsieur,

Voici des informations pratiques importantes concernant le séjour Mer à Capbreton auquel votre enfant participera du 12 au 14 juin 2019.

### Affaires et provisions à emporter

Affaires : 1 survêtement, 1 ou 2 shorts, 1 pantalon, 3 paires de chaussettes de sport, 1 paire de chaussures adaptée à la météo et à la plage, 1 paire de chaussons, des sous-vêtements, des chaussettes, 1 pyjama, 3 polos ou tee-shirts, 1 pull-over ou sweat, 1 imperméable ou coupe-vent, 1 trousse de toilette (gel douche, brosse ou peigne, brosse à dents et dentifrice), 1 gant de toilette, 1 grande serviette de toilette et 1 plus petite, 1 sac pour le linge sale, 1 grande serviette de bain pour le surf, 1 maillot de bain, 1 sac de couchage ou un duvet, des lunettes de soleil, 1 casquette, de la crème solaire, 1 cahier de brouillon, des feutres, des stylos et un livre à lire.

### Traitement médical (très important)

Si votre enfant suit un traitement médical particulier ou s'il présente des allergies, merci de nous le signaler par écrit avec la liste des médicaments et si possible la copie de l'ordonnance du médecin.

**Hébergement** : Nous serons hébergés au Centre du Bouret, 10 avenue des Campeurs, 40 130 Capbreton.  
Le centre fournit tous les repas.

### Argent de poche et téléphone portable

Etant donné que tout est pris en charge, il conviendrait que les jeunes n'aient pas trop d'argent de poche (10 € maximum). Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol de cet argent ou des objets de valeur y compris le téléphone portable. Le téléphone portable est interdit durant le séjour. Si vous souhaitez joindre votre enfant pour une urgence, merci de composer le 06 51 04 83 00 (téléphone professionnel de M. Séailles).

### Attitude attendue

Chaque élève devra avoir un comportement irréprochable afin que le séjour se déroule dans les meilleures conditions. Dans le cas contraire, les sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion définitive du collège. S'il le faut, les parents viendront chercher leur enfant sur le lieu du séjour s'il est décidé que l'élève doit le quitter pour la sécurité de tous ou pour le bon déroulement du séjour.

### Autorisation d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale

La fiche de renseignements que vous avez complétée et signée en début d'année scolaire comporte une autorisation d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale. Elle est donc valable.

### Assurance

L'assurance est celle que vous avez souscrite pour votre enfant. Vous nous avez fourni une attestation en septembre dernier. Vérifiez qu'elle est toujours valable (certaines assurances sont reconduites en janvier).

### Appel aux familles en cas d'urgence

Si vous avez changé de numéro de téléphone depuis septembre dernier, merci d'en informer le secrétariat du collège, dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité.

### Le départ et le retour

Départ : Porte d'Espagne à Bayonne, mercredi 12 juin à 8h50. Retour : Place Montaut à Bayonne, vendredi 14 juin à 16h30.

Yann Séailles,  
organisateur et accompagnateur

Pascal Landart,  
directeur du collège Notre-Dame

---

Collège NOTRE-DAME – 4 rue Montaut – 64100 BAYONNE

☎ 05 59 59 28 61 ☎ [dir.collegenotredame@wanadoo.fr](mailto:dir.collegenotredame@wanadoo.fr)

🌐 <http://www.collegenotredamebayonne.com>